

Question orale au sujet des menaces que fait peser le plan fret de la SNCF sur le devenir de la filière économique du bois -
Groupe des élus Verts

Le plan fret de la SNCF prévoit la fermeture de 140 des 207 gares fret spécialisées dans le transit du bois.

Dans notre région, les gares existantes sont au nombre de 7 :

- Blangy/Bresle (76)
- Le Havre (76)
- Rouen-Orléans (76)
- Charleval (27)
- Pont de l'Arche (27)
- Bourgtheroulde - Thuit Hébert (27)
- Prey (27)

Le plan FRET bois SNCF n'en conserverait que 2, Le Havre et Pont de l'Arche.

En outre, la SNCF a annoncé des augmentations de tarifs insupportables pour la filière, de l'ordre de 30%.

Ce plan fret de la SNCF aura des conséquences dramatiques pour la filière économique des papetiers et des transformateurs du bois ainsi que pour les transitaires et les importateurs.

Il génèrera également des impacts désastreux pour notre environnement :

- La circulation sur nos routes de 100 000 camions supplémentaires :
- soit la consommation de 20 millions de litres de gazole
- et l'émission de 40 000 tonnes de CO₂.

Nous souhaiterions connaître, Monsieur le Président, les actions que notre collectivité peut engager afin :

- ✓ qu'une concertation approfondie avec la SNCF et les professionnels de ce secteur soit menée dans les meilleurs délais
- ✓ que le plan de fermeture des gares de fret spécialisées dans le bois soit retiré par la SNCF
- ✓ qu'un report des hausses tarifaires prévu puisse être décidé par la SNCF après cette nécessaire concertation

le 28 juin 2004,
Pour le Groupe des Verts,
Claude Taleb